



# Cfdt :



Ministère de l'Agriculture,  
de l'Agroalimentaire et de la Forêt

## Administration centrale

### Services déconcentrés

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail (ANSES)

Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE)

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

Agence de Services et de Paiement (ASP)

FranceAgriMer (FAM)

## Enseignement agricole public

Enseignement Technique

Enseignement Supérieur et Recherche

Agronomique, Agroalimentaire et Vétérinaire

## Information CFDT

### Comité Technique spécial du Secrétariat Général – 13 décembre 2016

La CFDT était représentée par Sophie LARDENOIS (titulaire), Martine MOLINIER (expert) et Géraldine CHADIRAT (expert).

Le CT SG était présidé par Valérie METRICH-HECQUET, secrétaire générale du MAAF.

#### Les points suivants ont été abordés lors de ce CT :

- modification de l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions du SG,
- modification de l'arrêté du 2 juin 2010 portant création du CEIGIPEF,
- plan d'actions « Risques Psycho-Sociaux » du SG,
- télétravail,
- questions diverses.

#### Modification de l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions du SG

L'administration a présenté quatre propositions de modification de cet arrêté :

- a) à la direction des affaires juridiques : modification du périmètre du conseiller aux affaires pénales, qui s'occupera désormais également des affaires civiles, et sera le correspondant du défenseur des droits, de la CNIL et de la CADA.
- b) au service de la statistique et de la prospective : la fermeture programmée de l'atelier de Beauvais est formalisée, par l'ajustement du périmètre de la mission diffusion des données (PAO et diffusion internet). Sur 7 agents travaillant aujourd'hui à Beauvais, 4 partent prochainement en retraite, 2 seront désormais hébergés en DDT60, et le troisième a demandé de travailler à Paris. En parallèle, un poste est créé à Toulouse-Auzeville pour renforcer la mission.

- c) au **service des ressources humaines** : création d'un quatrième bureau à la SDMEC, renommée sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération. Ce bureau regroupera les activités de gestion des contractuels en enseignement et hors enseignement.
- d) à la **DICOM** : création d'une mission d'ingénierie du web.

La **CFDT** s'est inquiétée de l'échéance de mise en œuvre de ces modifications et des modalités de concertation, notamment au sein du SRH, pour la constitution du nouvel organigramme. S'agissant d'une sous-direction en lien avec l'ensemble des personnels du MAAF, une large diffusion du nouvel organigramme et des nouvelles attributions des agents a été sollicitée.

*L'administration a indiqué vouloir une **mise en œuvre rapide, 01/01/2017 si possible**, d'autant qu'elle s'accompagne d'un renforcement des moyens au niveau du bureau de gestion des personnels de catégorie A (notamment IAE), et qu'elle devrait permettre une amélioration sensible des processus pour les agents concernés.*

*Concernant les agents de la sous direction, plusieurs réunions de concertation ont été conduites, permettant la mise au point du nouvel organigramme, qui permet un ré-équilibrage des bureaux, et dans lequel chaque agent a pu se positionner : les bureaux impactés sont prêts pour la nouvelle organisation.*

***Une communication sera faite à l'ensemble des agents et l'organigramme détaillé mis en ligne sur l'intranet.***

#### **Modification de l'arrêté du 2 juin 2010 portant création du CEIGIPEF**

L'ordre du jour a été amendé en séance pour examiner un projet de modification de cet arrêté permettant au CEIGIPEF de prendre le relai du "collège de formation des IPEF" qui a été dissout suite à la fermeture de ParisTech. Ainsi les élèves ingénieurs IPEF pourront toujours être administrativement rattachés à une structure interministérielle (MAAF-MEEM) durant leur scolarité.

La **CFDT** a émis un avis favorable au projet d'arrêté, de sorte à préserver pour la promotion d'élèves ingénieurs IPEF entrée en septembre 2016 une structure de rattachement "sans étiquette" et que leur première affectation en sortie d'école ne soit pas soumise aux compteurs interministériels.

#### **Plan d'actions « Risques Psycho-Sociaux » du SG**

Faisant suite aux réunions du groupe de travail "RPS" du SG, consacrées au diagnostic en 2015, puis à l'élaboration du plan d'action en 2016, le plan d'action RPS du SG a été présenté en séance et a reçu un avis favorable de l'ensemble des OS.

La **CFDT** se réjouit de l'adoption d'un tel plan, dont certaines actions sont très ambitieuses. Pour la **CFDT** un tel plan est non seulement l'aboutissement d'un travail en commun important, mais c'est aussi, et surtout, un point de départ. Cependant, les outils (notamment informatiques) seront-ils à la hauteur des ambitions portées par le plan ? Les élus **CFDT** seront vigilants à la dynamique instaurée dans les services pour une bonne mise en œuvre, au quotidien, par chacun, et sollicite que le groupe de travail soit maintenu pour des points d'étape réguliers.

*La Secrétaire générale précise que 3 réunions sont prévues en 2017.*

Cela est d'autant plus nécessaire à la lumière de la pitoyable expérience vécue pour **Agorha**, où l'ensemble des agents du ministère a été impactée par les dysfonctionnement du SIRH et les collègues des bureaux de gestion mis en grande difficulté, au quotidien. Il aura fallu une pétition des personnels en 2015 pour faire bouger les lignes et obtenir un plan d'action.

Le point d'étape fait en séance sur le plan d'action **Agorha** permet de mesurer les progrès déjà effectifs en 2016, mais aussi l'**ampleur de la tâche restant à réaliser ... en 2017 ?!**

La **CFDT** déplore l'absence de calendrier et s'interroge sur l'intégration de nouveaux modules alors que des dysfonctionnements demeurent. Ellealue en revanche les efforts pour améliorer l'ergonomie des collègues qui utilisent ce logiciel (double écran notamment).

*La Secrétaire générale précise que ses services sont en ordre de marche :*

- *pour améliorer la situation "au plus vite, et selon les moyens disponibles". Ainsi, le prestataire actuel n'étant pas assez réactif, il est prévu de ne pas renouveler le marché qui arrive à échéance au 31/03/2017. Un appel d'offre est prévu en début d'année.*
- *pour analyser ce qui se fait aujourd'hui dans les autres ministères en matière de SIRH et préparer l'avenir.*

## Télétravail

Un point d'étape de la mise en œuvre du télétravail au SG a été dressé :

- une campagne par an est prévue, pour des périodes de télétravail courant du 01/01 au 31/12.
- les agents sont invités à s'inscrire dans la démarche progressivement (1 jour par an la première année), pour permettre une adaptation progressive de leur organisation et de celle des services.
- 61 demandes ont été déposées (7% des effectifs), dont 59 pour du travail à domicile et 2 en DDT.
- 8 demandes ont été refusées par les responsables hiérarchiques.
- l'expertise demandée au SAJ sur les attestations d'assurance fournies a conduit à l'identification d'anomalies pour 40 d'entre elles... conditionnant (et repoussant) l'effectivité de la décision favorable à la fourniture d'une nouvelle attestation.

La **CFDT** a réaffirmé son soutien à la mise en œuvre du télétravail et rappelé que le nombre de jours télétravaillés maximum était de 3 jours (et pas un) par semaine. Au vu de l'impact pour les agents de l'expertise du SAJ sur les attestations d'assurance, la **CFDT** a sollicité que cette expertise soit largement diffusée dans les services du MAAF et des DDI, de sorte à éclairer les agents et permettre une mise en œuvre rapide, tout en assurant la sécurité juridique des actes.

## Questions diverses

Le CT s'est ensuite conclu sur un point d'étape des **déménagements** en cours entre les sites parisiens du MAAF, un point d'information sur le nouveau **système de contrôle d'accès** qui sera installé début 2017 à Barbet de Jouy et à l'automne à Varenne et Vaugirard (de nouveaux badges seront nécessaires - maintien du "vieux" système en parallèle à Barbet de Jouy jusqu'à l'automne), ainsi qu'un point d'information sur le système informatisé de gestion du temps envisagé pour remplacer **Gestor**, en 2017. Sur ce dernier point, il semble qu'EquiTime soit le mieux adapté aux besoins de l'administration centrale du MAAF au vu de l'analyse conduite par le SRH (portant sur Casper et 2 logiciels du catalogue UGAP). Les OS ont demandé une présentation de l'outil et un groupe de travail pour début 2017.